

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2013

Délibération n° D-2013-413

Acclameur - Réalisation de travaux préparatoires avant
exploitation des bâtiments -
Lot 3 'Menuiseries intérieures' et lot 4 'Cloisons Plafonds' -
Avenants n°1

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU,
Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Annie COUTUREAU, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction Patrimoine et Moyens

**Acclameur - Réalisation de travaux préparatoires
avant exploitation des bâtiments -
Lot 3 'Menuiseries intérieures' et lot 4 'Cloisons
Plafonds' - Avenants n°1**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération du Conseil municipal du 17 septembre 2012, le lot 3 « Menuiseries intérieures » et lot 4 « Cloisons Plafonds » relatif à l'opération « Réalisation de travaux préparatoires avant exploitation des bâtiments de l'Acclameur » ont été attribués à l'entreprise BIS NIORT. Ces marchés ont été notifiés à l'entreprise le 9 octobre 2012.

La dissolution par transmission universelle du patrimoine à l'associé unique PCI a été faite le 10 octobre 2012 et l'établissement a été radié le 10 décembre 2012. La société PCI a repris l'ensemble des droits et obligations souscrits par cette société.

Depuis le 12 février 2013, la société PCI a changé de dénomination sociale. Cette entreprise se nomme désormais CSI BATIMENT.

En conséquence, cette nouvelle société reprend l'ensemble des marchés en cours et notamment le lot 3 et le lot 4 de l'opération citée ci-dessus.

Il y a lieu de conclure des avenants de transferts pour prendre acte du changement du titulaire du marché.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le transfert des lots 3 et 4 de la société BIS NIORT à la société CSI BATIMENT ;
- approuver les avenants n°1 aux lots n°3 et n°4 matérialisant ce transfert, sans incidence financière ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL